

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 janvier 2018

ETAT SERVICE SOCIÉTÉ DE CONFIANCE - (N° 424)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 764

présenté par
M. Guerini, rapporteur

ARTICLE 11

Compléter la première phrase de l'alinéa 1 par les mots :

« de prise de position ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.